



JANVIER 2025

NOUVELLE LIGNE

Créteil > Villeneuve-Saint-Georges



INFO TRAVAUX

Valenton et Limeil-Brévannes

Ruelle de Paris

Quels sont les travaux à réaliser ?

Dans le cadre des aménagements de la station Valenton, les travaux de voirie vont commencer sur la ruelle de Paris.

Quelle est la durée des travaux ?

Les travaux se dérouleront en 3 phases sur l'année 2025 :

- Phase 1 : de mi-janvier à mi-juillet
- Phase 2 : de mi-mai à mi-juillet
- Phase 3 : à partir de mi-juillet

Qu'est-ce que cela change ?

- Fermeture de la ruelle de Paris lors des phases 1 et 2, de mi-janvier à mi-juillet 2025.
- Maintien de l'accès pour les riverains.
- Mise en place d'une déviation routière lors des phases 1 et 2 (voir plan de circulation au verso).
- Circulation limitée à 30 km/h à l'approche du chantier, sur les rues de Paris et Gabriel Péri, pendant toute la durée des travaux.
- Des nuisances sonores pourront être engendrées par les travaux.

Nous vous assurons de notre volonté de réduire au maximum les perturbations sur la vie de votre quartier et vous remercions de votre compréhension.

Saïd, agent de proximité du Câble C1, effectuera des tournées régulières sur le chantier et se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous renseigner. Il est joignable par téléphone au 06 32 87 00 52.



C1

NOUVELLE LIGNE
Créteil > Villeneuve-Saint-Georges

Les impacts de circulation pendant les travaux (phases 1 et 2)



À partir de mi-janvier jusqu'à mi-juillet 2025 :

⚠ **Fermeture de la ruelle de Paris**

Ⓣ **Déviations routières et limitation de la vitesse à 30 km/h**

Le Câble C1 et vous



[cable1.iledefrance-mobilites.fr](mailto:contact@cable1.iledefrance-mobilites.fr)

Découvrez l'information détaillée :
images et documentation.
Abonnez-vous aux actus.



contact@cable1.iledefrance-mobilites.fr

Écrivez à l'équipe projet qui vous répondra
dans les meilleurs délais.



[@CableC1idf](https://www.facebook.com/CableC1idf)

Suivez le fil de l'actu
en vous abonnant à la page
et likez nos posts.